Ref. formation 202409265565

Titre Professionnel - Gestionnaire Comptable et Fiscal

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CCI BAYONNE- CENTRE CONSULAIRE FORMATION
EMISA - CCI FORMATIONS BAYONNE
05.59.46.58.03
emisa@bayonne.cci.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Salarié en contrat et Pro A, contrat d'apprentissage, salarié en CPF de transition, demandeur d'emploi, micro-entrepreneur, travailleur non salarié.

Prérequis pédagogiques :

Justifier d'un niveau 4 validé Satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Former et qualifier des gestionnaires comptables et fiscaux autonomes. Il s'agit d'être capable de : Établir pour l'entreprise les différents documents comptables, fiscaux nécessaires à l'analyse patrimoniale et de gestion. Présenter des comptes périodiques et annuels Gérer la fiscalité de l'entreprise sur deux axes : la TVA et la fiscalité d'exploitation. Analyser les comptes

Contenu et modalités d'organisation

CCP 1 – ÉTABLIR ET PRÉSENTER LES ARRÊTÉS COMPTABLES PÉRIODIQUES ET ANNUELS 1 – DÉTERMINER LES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE POUR L'ARRÊTÉ DES COMPTES Assurer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes en conformité avec la réglementation et les procédures de l'entreprise, contrôler la pertinence des soldes comptables, apporter les corrections nécessaires. Identifier les amortissements et les dépréciations ainsi que les provisions nécessaires pour valoriser les éléments d'actif et passif du bilan, les calculer et les comptabiliser. 2 – RÉVISER, VALIDER LES COMPTES ANNUELS Conformément aux usages professionnels, réviser l'ensemble des comptes selon la méthode du suivi de la balance ou celle des cycles d'activité (capitaux, actifs immobilisés, achats-fournisseurs, ventes-clients, social, fiscal, financier, etc.) afin de présenter les documents de synthèse (bilan, compte de résultat, annexe) dans le respect des principes comptables et des procédures de l'entreprise. CCP 2 – RENSEIGNER ET CONTRÔLER LES DÉCLARATIONS FISCALES 1 – ÉTABLIR, CONTRÔLER ET VALIDER LES DÉCLARATIONS PÉRIODIQUES En conformité avec la réglementation fiscale applicable effectuer les traitements et calculs nécessaires relatifs à la déclaration de TVA et des taxes assimilées. Renseigner les déclarations du régime du réel normal, simplifié, micro, les transmettre par voie dématérialisée aux administrations concernées après justification et documentation du traitement de ces déclarations. 2 – ÉTABLIR, CONTRÔLER ET VALIDER LES DÉCLARATIONS ANNUELLES En conformité avec la réglementation fiscale applicable, déterminer le résultat fiscal suivant le régime applicable du réel simplifié ou du réel normal et identifier les déclarations fiscales à produire. Préparer, justifier les retraitements extra-comptables en fonction des opérations usuelles à réintégrer ou à déduire, et établir les déclarations puis les renseigner en ligne. CCP 3 – ÉTABLIR ET PRÉSENTER DES ÉTATS PRÉVISIONNELS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE 1 – ANALYSER LES ÉTATS COMPTABLES DE SYNTHÈSE Pour fournir aux dirigeants de

…

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel gestionnaire comptable et fiscal - *Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)*

Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00508733	du 07/10/2024 au 19/12/2025	Bayonne (64)	CCI BAYONNE-CENTRE CONSULAIRE FORMATION			FPC